

Jean Schmitz

Des « aventuriers » aux « notables » urbains.

**Economies morales et communautés transnationales
des gens du fleuve Sénégal**

Face à l'afflux des pirogues qui voguent vers les Canaries le premier réflexe est humanitaire, les aventuriers courant un risque vital lors de cette traversée dont les points de départ se situent de plus en plus au sud du Sahara Occidental puis de la Mauritanie : Nouadhibou après Ceuta et Mellila, Saint-Louis du Sénégal, maintenant Dakar et la Casamance depuis les mois d'août et septembre 2006. La raison humanitaire qui inspire les medias a tôt fait de relayer par la recherche des motivations ou des causes de ce qui apparaît comme une inversion du radeau de la Méduse : la fuite du navire Afrique serait le fait de miséreux fascinés par l'opulente Europe. Nous voudrions montrer que si cette analyse n'est pas entièrement infondée, elle fait l'impasse sur un certain nombre de médiations qui sont plus à même de rendre compte de l'ampleur du phénomène. Attardons nous sur les deux principales qui lient migrations et économie et se succèdent dans le temps : le développement comme frein à la migration et le réinvestissement des transferts de migrants dans la construction.

En premier lieu, la plupart des politiques de coopération proposent comme une alternative aux migrations, ce que l'on peut résumer sous le nom de politiques de co-développement, le développement étant envisagé comme moyen de freiner ou de substituer à la migration internationale. Or, loin de constituer une alternative à la migration, l'opération de développement entraîne son accélération. L'exemple de l'introduction de l'irrigation dans le bassin du fleuve Sénégal depuis la fin des années 1970 et la construction des deux barrages de Diama et de Manantali, dans les années 1980, est démonstratif. C'est l'argent de la migration internationale qui permettait de payer le gas-oil des motopompes et l'inscription aux coopératives d'irrigants, même s'il s'agissait au départ de sommes minimes (Schmitz 1986). Surtout, la production agricole servant presque exclusivement à l'autosuffisance de la partie de la famille restée sur place, rapidement les migrants internationaux investirent en ville dans le foncier urbain, les taxis ou la production maraîchère peri-urbaine

En second lieu, c'est la réussite des migrants internationaux devenus des jeunes notables urbains, réussite symbolisée par la construction d'un « bâtiment à étage » à Dakar ou Pikine au Sénégal (Tall 2000, 2002) ou Nouakchott et Noudahibou en Mauritanie, ou à Bamako au Mali, qui nous semble être le principe moteur du départ. Mais ce succès a son revers, à partir du moment où la spéculation faisant rage depuis plusieurs années, les infrastructures ne suivent pas ; ce qui explique les « inondations » de l'automne dernier attribuées aux pluies de l'hivernage 2005. Aussi, c'est alors le chaos urbain – embouteillages monstres, pollution des « cars rapides », des voitures poubelles, coupures d'électricité... – que fuient les jeunes citadins. Mais là également le catastrophisme conduit à la simplification. Il ne suffit pas d'attribuer cette mal-vie à une mal-gouvernance qui trouverait sa solution technique dans une meilleure gestion, ce qui est proposé rituellement à chaque échéance électorale, élection municipale en particulier (Legros 2004). Car tout indique que la mal-gouvernance de la ville est le principal moyen dont disposent ceux qu'on appelle au Sénégal les « politiciens » de capter une part de la rente migratoire.

Pour appuyer ces propositions, nous ne suivons pas les « aventuriers » sur la route du voyage afin de ne pas être victime de la double illusion qui guette l'observateur selon le lieu de l'interaction avec le migrant. Dans les pays occidentaux, le misérabilisme suscité par la figure du migrant, lesté par les imaginaires des sociétés d'accueil : celui de l'exode chrétien (Manchuelle 2004) relayé par les principales ONG qui les prennent en charge, celui

primordialiste ou nativiste de « l'enracinement » (Malkki 1992, Silverstein 2003) ou au contraire l'héroïsation du migrant et la célébration de la mobilité comme métaphore de la mondialisation.

Nous nous situerons résolument dans les zones de départ, l'arrière-pays de la migration, et décrirons trois configurations ou constellations migratoires articulant différentes destinations migratoires représentées sous forme de diagrammes de migrations. Ces groupes mésosociaux de 50 à 60 personnes ont pour point de départ la vallée du Sénégal peuplée de Haalpulaar'en, ces derniers participant du « modèle » des Soninkés installés plus en amont au coeur du plus ancien bassin d'émigration d'Afrique de l'Ouest à la frontière de trois États, le Mali, le Sénégal et la Mauritanie (Schmitz 2005).

Le sommet du diagramme représente schématiquement les relations sociales ou les « liens forts » unissant les membres de la communauté transnationale : relations d'amitié, de parenté, de mariage. Cela dessine les contours de nouvelles figures porteuses d'économies morales aussi bien fort anciennes que contemporaines – tuteur (*njatigi*, « guide » ou *chairman*), politicien ou entrepreneur de la frontière, aventurier ou « rallyiste »...

La partie basse des diagrammes résume les différentes destinations des migrants¹ qui permettent de dépasser l'opposition simple entre migrations internes aux pays (entre ville et campagne) et migrations internationales. Et, à l'intérieur de ces dernières, entre migrations inter-africaines et celles qui sont orientées vers l'Occident. Malgré cette grande diversité des destinations caractéristiques des déplacements vers des sociétés post-industrielles, nous verrons que nous pouvons déceler des régularités dans l'espace moral de circulation et d'installation des individus de chaque configuration. Nous parlons d'espace moral pour qualifier le profil de chaque filière qui comporte des vides et des pleins, des présences et des absences selon les horizons d'attente en matière de promotion, d'autonomisation et de revanche sociale par rapport à la société de départ et selon les processus de stigmatisation rencontrés par les migrants sur les routes du voyage.

Trois configurations, combinant des grappes de filières migratoires privilégiées, résument la nouvelle stratification sociale qui émerge et ressemble souvent au portrait inversé

¹ Elles sont représentées sous forme de cinq bandes grisées horizontales. Les deux premières représentent le milieu rural : la zone de départ, le fleuve Sénégal (agriculture irriguée) et le fleuve Gambie (pêche). La ville de Dakar est située en position médiane puisqu'elle joue le rôle d'espace relais par rapport aux deux destinations internationales, les migrations en Afrique de l'ouest et centrale et celles orientées vers l'Europe et les États Unis.

de celle qu'elle supplante. Le point de départ sera la communauté multilocale des pêcheurs *subalbe* qui associent l'agriculture dans la vallée du Sénégal d'où ils viennent, la pêche crevettière dans les estuaires de la Gambie et les activités commerciales dans les villes africaines. La seconde configuration est centrée sur les notables urbains, issus d'un village peuplé de Peuls (fulBe), installés à Dakar, la ville étant une sorte de base arrière des migrations vers l'Afrique, réorientées actuellement vers l'Occident. Enfin, des entrepreneurs cosmopolites associent les réseaux de transfert d'argent entre les USA et la vallée du Sénégal, le développement dans cette même zone et enfin les investissements immobiliers à Dakar.

Le cadre de l'analyse se situera dans deux séries de villages de la moyenne vallée du Sénégal, lieu de départ des migrations internes au Sénégal² et vers la capitale, Dakar, espace relais des migrations internationales. Celles-ci furent d'abord le fait de colporteurs et de commerçants vers l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Cameroun...) et centrale (Gabon...) ainsi que de « diamantaires » plus loin encore (Zaïre, Zambie) et de travailleurs vers l'Europe, principalement la France. La crise des migrations africaines dans les années 1990 – de la « gabonisation » à l'« ivoirité » – obligea les gens du fleuve à effectuer un redéploiement des itinéraires vers l'Italie et l'Espagne après la fermeture des frontières avec la France, puis, à la fin des années 1990, vers les États-Unis où les Ouest-Africains bénéficièrent d'une stigmatisation relativement moindre que les African Americans.

Pourquoi privilégier un cadre aussi ténu qu'un village dans la zone de départ sinon parce qu'il constitue le meilleur site d'observation. Il répond, en effet, à deux exigences. La première cherche à bénéficier de la fécondité de la méthode anthropologique en privilégiant l'étude d'un petit groupe d'individus, reliés par de multiples relations, à celle d'unités statistiques indépendantes. Entre les enquêtes des démographes, menées auprès des ménages, et celle des économistes privilégiant les agrégats économiques collectés au niveau des États pour évaluer les transferts d'argent, on choisit ici l'observation meso-level (Faist 1997) ou « mésoscopique » (Rosental 2002) de réseaux sociaux. Ces réseaux sont composés de grappes de familles non co-résidentes comprenant à la fois des sédentaires et des migrants (Levi 1989, Rosental 2000) qui s'étendent sur de très grandes distances. Cela permet de dépasser, d'une part, les oppositions analytiques entre migrations rurales et urbaines comme

² Nous ne traiterons pas ici des déplacements dans le monde rural sénégalais qui respecte grossièrement les divisions fonctionnelles de la société les pêcheurs s'orientant vers la Casamance et la Gambie, les éleveurs vers le sud du Ferlo pour les éleveurs, les agriculteurs, adeptes de cette branche de la Tijaniyya, vers Medina Gounas, en haute Casamance.

dans le cas du village diola étudié par Michael Lambert, d'autre part, la coupure entre les migrations internes et internationales pour analyser les transferts et les retours d'argent mais aussi de « remises morales » (Levitt 2002), de valeurs, de styles d'existence, de modes de gestion... (Bayart 2004).

Le fait de situer l'observation au-delà du ménage ou de la famille nucléaire a une seconde valeur heuristique. Cela met en lumière la multiplicité des registres sociaux – principe de multiplicité³ – et l'hétérogénéité des groupes, familles restreintes ou « front de parenté » (Lévi 1989 53-95), que l'on rencontre dans les contextes d'incertitude mais qui ne peuvent être identifiés à l'avance. Sans prétendre être exhaustif mentionnons les relations de parenté⁴, les cercles d'amitié ou « d'affinité » lorsque les individus s'inter-marient (Schmitz 2000), les groupes d'âge, enfin les réseaux de relations – Shaykh ou maître/disciple et patron/apprenti, tuteur/hébergé...⁵.

La communauté multi-locale des pêcheurs du fleuve Sénégal en Gambie

Les pêcheurs Saar en Gambie et au Saloum associent trois pôles d'activité : la pêche à la crevette pratiquée dans ces deux fleuves, l'agriculture irriguée dans la vallée du Sénégal d'où ils sont originaires, enfin le commerce et le colportage en Afrique de l'Ouest et centrale en crise. Cette répartition ressemble grossièrement à celle des pêcheurs Bozo et Somono du delta intérieur du Niger⁶.

³ Notion élaborée par l'école de Manchester et reprise par Biershenck et Oliver de Sardan (1998) dans *Le pouvoir au village*.

⁴ Que l'on pense aux groupes de cousins agnatiques que décrit Alessandro Monsutti (2004) dans son ouvrage sur les Hazaras d'Afghanistan à la fois reliés et dispersés entre le Pakistan – Quetta où ils sont mineurs – et les villes d'Iran où ils travaillent dans le bâtiment.

⁵ Nous parlons de réseaux et non de généalogies pour ne pas fermer le questionnement trop tôt et privilégier d'emblée la parenté qui, en Afrique, est la métaphore privilégiée du lien social comme l'avait énoncé Kopytoff (1987). Les historiens de l'époque moderne identifient des réseaux similaires: parenté consanguine, alliance, parenté fictive (G. Levi 1989 : 65 ; Fontaine 1993 : 134).

⁶ A Abidjan ou dans le cas du delta central du Niger, cette répartition entre la pêche dans le delta, la riziculture locale et la pêche sur les retenues d'eau des barrages n'est pas donnée d'emblée dans l'ouvrage de 1994 qui lui est consacré, nécessitant de la part du lecteur la confrontation de données hétérogènes du point de vue de l'échelle d'observation. L'activité agricole est mesurée à partir d'un échantillon de ménages répartis à l'échelle régionale en « sédentaires » (91% de cultivateurs) « nomades » (15%) et, entre les deux, « agro-pêcheurs » (57 % de cultivateurs), alors que les migrations sont saisies à travers des recensements exhaustifs au niveau d'un village : ainsi, dans celui du Maasina, un tiers des ménages migrent hors du Delta (parmi ceux-ci plus de la moitié en Côte d'Ivoire) soit 220 sur un total de 670 (Lae & Weigel 1994 : 302 et 306)

Les compagnies de pêche en Gambie

La première configuration est celle des Saar qui sont présents en Gambie, à Albreda, le gros village capitale des pêcheurs de crevettes qui sont dispersés dans tout l'estuaire et dans les deux villes de Banjul, la capitale, et d'Essau ainsi qu'à Hounouko Aere au bord du fleuve Sénégal dont ils sont originaires (carte 1).

L'intérêt pour cette famille provient du fait qu'elle est présente à la fois en Gambie où elle est une des plus puissantes et au bord du Sénégal. Or, les Saar, s'ils font partie d'un des plus grands lignages de pêcheurs *subalbe* qui s'égrènent le long de la vallée du Sénégal, ne sont pas au pouvoir à Hounouko. Leur centre de dispersion est situé autour du village de Ngaoulé, près de Podor et Booki. Or, la plupart des chefs de compagnie recensés en Gambie ne venant pas de Booki, l'expansion en Gambie représente une compensation et une prise du pouvoir ailleurs.

A Hounouko Aere, nous avons pu reconstituer la généalogie « officielle » des Saar permettant de situer les six segments de lignages (numérotés de A à F, voir fig. 1) en ne retenant que trois pôles ou filières migratoires. Les deux configurations, E et B, l'une associant les trois pôles d'activité et de filières migratoires, l'autre les disjoignant, permettent de s'interroger sur la nature et les modalités des connexions à distance.

Le plus petit segment de lignage (E) comprend trois frères étroitement solidaires bien que séparés dans l'espace⁷.

- Le premier, Jobbo est un pêcheur individuel en Gambie. D'abord hébergé par son oncle et tuteur ou *njatigi*, Hammadi Diba I, dans les années 1970, il loue une chambre chez les Diatta d'Albreda pendant dix ans avant de construire sa propre maison. Il y détient deux mouillages ou « places » à Albreda et circule dans l'estuaire sans autre point fixe.

- Le second frère, non marié, Muusa, est commerçant à Port-Gentil au Gabon où il possède une « cantine » et vend des objets en plastique depuis cinq ans.

- Enfin le troisième frère, Maalik, vit dans la vallée du Sénégal et cultive une parcelle irriguée dans le grand périmètre hydro-agricole d'Aere-Lao situé à proximité d'Hounouko Aere et dont une partie est cultivée en maraîchage par ses deux femmes.

⁷ Jibiru Demmba Saar, le 10/12/02.

Les trois pôles sont reliés non par le déplacement des personnes (navette...) ou de la récolte mais par les transferts de liquidités palliant la faiblesse des trésoreries. C'est le reflet de la variation extrême des rentrées d'argent : cours et disponibilité de la crevette, risques du petit commerce allant jusqu'à l'agression... Les deux frères, le pêcheur et le commerçant, envoient de l'argent selon leur disponibilité à celui qui cultive en recourant au mandat postal ou en passant par les services d'un téléphone-fax, celui d'Aamadu Umar Dem à Aere Lao. Ainsi, l'activité agricole répercute très rapidement les à-coups de trésorerie des frères. A partir des envois d'argent des deux autres frères, Maalik joue sur la mécanisation ou le travail manuel pour effectuer le labour et la récolte et paie le gas-oil soit en argent soit sur une part de la récolte⁸. Ainsi les trois frères ne sont que tardivement propriétaire de leur maison et ont recours aux services d'un individu extérieur au groupe pour transférer leur argent.

C'est une situation d'autonomisation entre les mêmes pôles qui prévaut à l'inverse au sein du segment de lignage des six fils de Muusa Umar (B) répartis en trois couples de frères, les trois filières migratoires étant rendues autonomes par la prospérité générée par chacune des activités.

- Les deux frères « chefs de compagnie » de pêche sont installés dans les deux villes de la Gambie. Umar étant propriétaire d'une maison située dans un quartier relativement aisé de Banjul, son hospitalité a été célébrée par un des chanteurs les plus renommés des *Subalbe*. Il est probablement à la tête de la plus importante compagnie de pêche de l'estuaire dont les fleurons sont les deux grandes pirogues motorisées⁹ qui remorquent les autres embarcations « passives ». Elle est composée de deux unités de 10 personnes utilisant des pirogues qui lui appartiennent et lui versent la moitié de la quantité de crevettes pêchées (*awo pecce*). L'aisance financière d'Umar se traduit par le fait que chaque équipe achète des réserves de carburant suffisantes pour pêcher au milieu de l'estuaire, se soustrayant aux contraintes de la mobilité le long des rives. Aussi joue-t-il le rôle de

⁸ En l'absence de monétaire, c'est plus de la moitié de la récolte qui sert à payer les intrants, le gas-oil, l'engrais... Aussi les paysans assimilent l'agriculture irriguée pratiquée ainsi à une sorte de métayage vis-à-vis de la SAED prestataire (Muusa Samba Faal, le 13/06/02 à Koyel).

⁹ Chaque groupe est dirigé en alternance par deux capitaines dont l'un est l'informateur, Mammadu Maar (10/12/02). L'un a son port d'attache à Albreda, faisant la navette avec Brefet, situé en face, où l'équipage a une place réservée. L'autre, basé à Mandinari, ne pêche qu'au milieu du fleuve (*hakkunde kanal*), grâce aux réserves de gas-oil.

« créateur » pour les pêcheurs d'Albreda. L'autre frère, Maalik, est le responsable de la maison d'hôte du village à Essau.

- Deux frères sont de « grands commerçants » au Congo (RDC). Habibu a si bien réussi qu'il possède au moins deux ou trois maisons à Dakar, l'une où il loge ses deux femmes, les autres qu'il loue. L'une des épouses gérant ses maisons, ses femmes n'ont plus de tuteur, puisque ceux qui en font office sont les aînés des deux frères résidant dans la vallée ou en Gambie¹⁰. Habibu donne d'importantes sommes d'argent à ses parents sous forme de *zakat*. La famille de l'autre frère, Abdurahman, étant installée définitivement au Congo, les transferts d'argent se font à l'occasion de la venue de la famille lors des fêtes musulmanes comme la Tabaski. Ainsi, n'y a-t-il plus de coordination directe et financière entre les membres de la même grande famille comme dans le cas précédent, mais l'islam fournit une sorte d'espace public étendant les bénéficiaires des largesses au delà de la parenté étroite.

- Les deux frères Alfa et Habibu cultivent deux hectares du grand périmètre d'Aere Lao qui occupe leurs anciens champs de décrue. Ils sont fiers d'exploiter leurs champs « sans demander l'aide des Congonaabe et des Gambinaabe (des gens du Congo et de Gambie) », ces derniers n'envoyant pas d'argent mais en distribuant quand ils sont de passage ou quand l'un des deux frères se rend en Gambie.

Ainsi, dans le lignage B, les trois couples de frères sont autonomes sur le plan de l'habitat et peuvent être les tuteurs et logeurs des jeunes pêcheurs. Ils sont autonomes également sur le plan financiers, puisqu'ils font eux mêmes crédit aux autres pêcheurs.

On a là le secret de la mainmise par les « chefs de compagnie » des différents territoires de pêche de la Gambie. Lors de chaque « boom » de la crevette provoquant un afflux de pêcheurs haalpulaaren (dans les années 1960 en Casamance, 1980 en Gambie et 1990 au Sine Saloum), les principaux chefs de compagnie, appartenant à une classe d'âge

¹⁰ Selon certains, il posséderait trois maisons qu'il loue dans trois quartiers proches, l'une à Pikine, l'autre à Guédia Waye, la troisième à Yembeul (voir carte 2).

grossièrement homogène, se répartirent les mouillages jalonnant leur pêche nomade dans les divers estuaires¹¹.

Cette pratique du partage d'espaces n'est pas sans rappeler le « partage » (*feccere* en pulaar) ou réaménagement du territoire de la moyenne vallée du Sénégal (ou Fuuta Tooro) opéré par l'almaami Abdul Qader Kan à la fin du XVIIIème siècle lors de l'évacuation de la rive droite (actuellement mauritanienne). Cette vaste opération, appelée *feccere Fuuta*, qui fut poursuivie par l'almaami Yusuf Lih au début du XIXe siècle (A. S. Kane 1935 : 450, O. Kane 1986 : 218), s'accompagnait d'opérations de colonisation ou *koodi* des espaces laissés vacants par les inter-razzias¹².

Mais la pêche crevettière en pirogue se déroulant au sein d'un territoire *off shore*, les *Subalbe* ont reconstitué, en l'adaptant, la technique de gouvernance mobile mise au point par les patrons senneurs du début du XXe siècle dans la vallée du Sénégal. Aussi, leur fixation à Albreda s'explique par la singularité de l'espace interstitiel (Kopytoff 1986) où il est situé, et ce depuis des siècles. Albreda, qui porte le nom d'un épisode célèbre des débuts de l'islam, la bataille de Badr, a été un fort portugais puis un haut lieu de la concurrence franco-anglaise, le fort St James étant établi sur une île située juste en face d'une maison de commerce française. Enfin, dans les années 1980, le lieu est devenu une icône de la lutte anti-esclavagiste contemporaine puisque c'est là que l'auteur du roman *Roots*, Alex Haley, place le point de départ de son héros, Kunta Kinteh.

En 1996, une quinzaine d'années après la sortie du roman, fut créé un festival *Roots*, emblème identitaire de ce minuscule État-entrepôt enclavé à l'intérieur du Sénégal et devenu destination touristique (voir carte 1). Un petit musée fut installé à Albreda même. Tout récemment, la place sur laquelle débouchent les passerelles qu'empruntent les touristes amenés par bateau a été aménagée avec canon rouillé et pancartes explicatives. La ressource touristique ne tarda pas à aviver les tensions entre les deux villages qui composent l'agglomération : Juffureh, à l'ouest, dirigé par un chef de village (*alkalo*) Diatta et Albreda, à l'est, dirigé par la famille Taal. Comme si ces pêcheurs étrangers ne pouvaient pratiquer une pêche mobile et très monétarisée que dans des lieux saturés de références historiques et mythologiques où ils sont pris pour l'inverse de ce qu'ils sont, à savoir des autochtones.

¹¹ En effet, à chaque pirogue munie de quatre poches qui fonctionnent sur le principe du chalut mais sur un mode passif, correspondent deux « places » (en pulaar *nokkuuji*) pour pêcher selon le rythme des marées, marquées par des flotteurs sommaires amarrés au fond. Ces mouillages sont ordonnés sous forme de « rangs » attribués aux chefs de compagnie qui ont d'autres mouillages en d'autres lieux.

¹² Ainsi, en est-il de la zone interstitielle et vide du Ngenaar qui séparait les musulmans du Booseya des Peuls du Damga qu'ils combattaient (M. Kane 1987 : 87, n. 33).

Cet espace interstitiel à plusieurs dimensions est également celui où circulent et résident les jeunes pêcheurs, que ce soient les wharf où ils débarquent les crevettes et les poissons, la lisière des campements touristiques ou les chambres qu'ils louent lorsqu'ils résident plus durablement.

Lorsqu'ils remontent le fleuve durant les campagnes de pêche, ils s'installent pour dormir à l'air libre dans ces non-lieux que sont les équipements modernes comme les wharf, construits grâce aux financements attribués à l'équipement de l'activité de pêche par toute une série d'institutions de coopération. Le meilleur exemple de ce type de situation, c'est évidemment la concentration des jeunes pêcheurs dans une partie peu visible du port de Banjul appelé « wafjaagu » ou le « wharf des Jaagu », c'est-à-dire des Manjaks de Casamance (Sénégal), du nom de ses anciens occupants, également étrangers. Les pêcheurs habitent, réparent leur matériel, montent leurs pirogues dans des containers, *nowhere*, situés entre les murs et les portes métalliques des entreprises de froid qui congèlent les crevettes avant de les emmener en Europe et un ancien port où ont été échoués les bateaux dont émergent les carcasses métalliques rouillées. Plus en amont du fleuve Gambie, on rencontre la même situation dans le village de Tendaba où les pêcheurs mettent leurs engins dans des casemates en ciment jouxtant le wharf qui aurait été construit en 1997 par les Libyens et où ils dorment directement au sol à cause de la chaleur.

Caractéristique de cette extériorité, ces wharfs jouxtent souvent des campements touristiques comme à Tendaba et dans d'autres lieux de rassemblement de pêcheurs, à Farafenni sur la rive nord ainsi qu'à Albreda. Ainsi, les jeunes pêcheurs peuvent-ils « consumer » l'argent chaud dans l'alcool vendu par le campement ou les filles qui font partie du personnel. Tant et si bien que les Vieux » dans la vallée du Sénégal peuvent dire que, malgré sa rentabilité, la pêche crevette en Casamance ou en Gambie n'a laissé aucune trace dans le paysage de la zone d'origine, ni bâtiment (*hubbere*) ni « même un poulet »...

Enfin, grâce à l'argent procuré par l'activité de pêche à la crevette fortement monétarisée, la location constitue une stratégie de neutralisation de la dépendance du tutorat. A Albreda, la location semble être une pratique ancienne datant des années 1975 en relais ou en parallèle avec l'existence de la maison d'hôte. Les tarifs sont à peu près équivalents puisqu'ils vont de 40 à 60 D. par chambre. En effet, la relation de tutorat s'est elle-même monétarisée, la plupart des « locataires » s'adressant à un parent de l'*almaami* d'Albreda, une autre famille Diatta, pour trouver une chambre. Ce dernier construisit un immeuble de rapport comportant de nombreuses chambres. Plus récemment, dans les années 1980, le même

personnage commença à vendre des parcelles, situées dans la zone interstitielle séparant les deux quartiers de Juffureh et d'Albreda dont on a vu qu'ils entretenaient des rapports d'inimitié durable, avivés par le développement du tourisme. Ainsi, les *Subalbe* cumulent diverses stratégies d'autonomisation, qui loin de s'opposer s'étayent l'une sur l'autre, les relations monétaires prenant place le plus souvent au sein de *no man's land*.

« *L'aventure* » de la migration africaine : colporteurs, commerçants et trafiquants

La migration des colporteurs ou des commerçants tenant cantine ou boutique en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale participe du même « monde » économique que celle des pêcheurs. Elle mêle inextricablement l'activité économique, la mobilité et l'hébergement dont le pivot est constitué par l'accumulation d'un fonds de commerce matérialisé par la boutique. La raison en est l'antériorité de la relation commerciale qui sert de matrice à toutes sortes d'activités et la dualité du personnage central de ce complexe, le tuteur ou *njatigi*, terme présent dans toute l'Afrique de l'Ouest atlantique.

En effet le « tuteur » est à la charnière de deux types de rapports : ceux qui se tissent entre hôtes autochtones et étrangers – *host/stranger*, étudié surtout en Afrique subsaharienne (Simmel 1950, Shack et Skinner, 1979) – et ceux qui se constituent entre commerçants « assis » et commerçants « ambulants » ou colporteurs, tel que Geertz (2003/1979) en a fait l'analyse à partir du souq de Sefrou au Maroc. Cette dissymétrie est démultipliée par les stéréotypes teintés de mépris ou de jalousie entre les premiers, civilisés ou « assis » (*gles*) car ils tenaient boutique ou fondouk spécialisé, et les commerçants ambulants, qualifiés d'« itinérants » (*rkeb*) (Geertz 2003 : 121). Or, il est frappant de constater la vernacularisation de cette distinction au sud du Sahara, ici en langue peule ou *pulaar*¹³.

Bien qu'autochtone récent, il cumule le rôle de logeur¹⁴ (*Landlord*) et de courtier, (*Broker*) possesseur d'un entrepôt ou d'une boutique lui permettant de financer les jeunes commerçants ambulants. En outre, l'observance des préceptes de l'islam, ou l'appartenance à

¹³ Le *pulaar* distingue deux personnages : le colporteur effectuant des tournées (*yiilotoodo*) et « portant sa boutique sur l'épaule » (*butik mbagga*) (Ba 1995) et celui qui, « installé », tient un lieu de vente fixe (*yejoowo*). Les deux formules sont souvent accolées, indiquant par là l'alternance de mobilité et de fixité qui caractérise ce type de métier « à risque ».

¹⁴ L'autochtonie en question est souvent toute récente : l'ancien commerçant étranger ayant pris femme localement devient le logeur des jeunes étrangers, ce qui est l'indice de la réversibilité des positions d'hôte et d'étranger, de patron et de dépendant au cours du temps. La position médiane occupée par l'« autochtone secondaire » que devient le *njatigi* participe de l'ambiguïté de cet « entrepreneur de la frontière » (Chauveau, Jacob, Le Meur 2004).

une confrérie musulmane, cimente les relations entre les différents partenaires du réseau. Ce complexe du *njatigi*¹⁵ lié à l'islam a connu de multiples avatars dans le champ migratoire, étant déconnecté de l'activité commerciale.

Il a d'abord été adapté aux migrations saisonnières qui prennent place durant la saison des pluies ou *navet* (wolof) d'où il tire son nom, le « navetanat », migrations assorties d'un contrat partageant le temps de travail agricole. Cette transmutation a été le fait de marchands d'esclaves soninkés, employés à la production des céréales (riz, sorgho...), dès le milieu du XIXe siècle sur les rives de la Gambie et en particulier à Albréda (Manchuelle 1997 : 54), avant d'être diffusée massivement dans le cadre de la production coloniale des denrées d'exportation – arachides au Sénégal – des années 1920 à 1950.

Puis, il a été transféré en ville lors des premières installations dans les métropoles coloniales sous forme de « maison d'hôte », et sous forme de tuteurs domestiques, en liaison avec la construction des patrimoines en immobilier comme on va le voir par la suite.

Ce type de contrat est donc naturellement au centre de la migration africaine associant des commerçants – grossistes, boutiquiers – et des jeunes colporteurs « portant leur boutique sur les épaules ».

C'est dans la nature du ou plutôt des contrats qu'il faut chercher, selon Geertz, les raisons d'un tel succès. Car les marchands du caravansérail peuvent être liés entre eux par deux types de relations contractuelles ou d'association de crédit différant par les modalités de partage du bénéfice (Geertz 2003 : 71-75 ; Schroeter : 1988 : 112). Tandis que, dans le partenariat, les pertes sont supportées par les deux parties, dans la *commenda* ou *qirad* un seul partenaire investit son capital dans l'affaire : les profits sont divisés¹⁶ mais les pertes, attestées par deux témoins, sont à la charge du seul bailleur. Bien que le contrat soit établi sous forme écrite, puisque le crédit se combine au partenariat, le capital avancé ne peut être remboursé que s'il existe une confiance reposant sur une relation personnelle forte entre un créancier donneur d'ordre (*muqrid*) et le marchand débiteur (*muqarid*), ce dernier n'ayant de rendre compte qu'à lui-même (Geertz 2003 : 71). L'isolement des deux partenaires ainsi que les fortes relations de confiance que cela implique autorisent un étirement dans l'espace des transactions auxquelles s'applique ce type de contrat – affaires maritimes ou caravanes

¹⁵ Complexe, car le contrat marchand et la protection politique sont noués autour du même personnage. Nous empruntons l'image à Clifford Geertz qui qualifie de « complexe du *pesanren* », en Indonésie, l'association de l'école coranique, de la mosquée, et de l'hôtellerie.

¹⁶ Le partage est fixé par convention, soit moitié-moitié (cas le plus fréquent entre juifs et musulmans), soit deux tiers pour le marchand, un tiers pour le bailleur (cas prévu dans le talmud pour les contrats entre juifs (Udovitch 1970).

transsahariennes – dans la mesure où les risques liés à la distance sont maximums. Dans le cas du Maroc, le secret de cette confiance¹⁷ reposait sur des relations fortement dissymétriques liées à l'espace physique du souq combinant logement et marché et ceci du caravansérail à la boutique. Il en est un peu de même au sud du Sahara où la dépendance du logé par rapport à son logeur/tuteur s'inscrit dans l'économie morale de la dette communautaire. Celle-ci, bien que non mesurable, sans échéance fixe, convertible..., n'en est pas moins très contraignante (Marie 1997).

Le moment où le colporteur se métamorphose en commerçant est un moment charnière dans la biographie d'Afo Saar, déjà rencontré à Albreda¹⁸ (travesti en *Afo*, fils de Demmba, D, fig 1), et qui nous a raconté ses pérégrinations en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Gabon résumées rapidement ici en trois phases.

La première phase est celle d'un voyage sans problèmes jusqu'à la Côte d'Ivoire. Il n'en est pas de même pour celui qui doit le mener jusqu'au Cameroun, but de l'aventure, car entre les deux pays se situent le Ghana et le Nigeria, dont la traversée est redoutée par les Africains francophones qui s'y font dépouillés sinon même « torturés » par les policiers et douaniers (O. Ba 1995). Aussi, les migrants d'Afrique de l'Ouest préfèrent éviter de passer par le Ghana et contourner le Nigeria en passant par le nord, le Burkina Faso et le Niger, avant de rejoindre le Cameroun¹⁹. Le voyage ne s'effectue pas seul, mais en général avec des compagnons qu'ils soient issus de la même région (*yaadiibe*) ou plus largement du Sénégal (*tumaranke*). Le passage des frontières nécessite d'avoir recours à un « coxer », qualifié également de « passeur », lorsqu'il assure l'opération par lui-même, ou de *merlangue*²⁰, lorsqu'il y a mise en contact du client avec un transporteur ou un changeur de devises (O. Ba 1995). En l'occurrence, un *merlangue* rencontré au Nigeria et parlant à la fois *pulaar* et

¹⁷ Plus à l'ouest, Schroeter donne, comme exemple de commenda, le contrat entre Abraham Corcos d'Essaouira et Masu'ud 'Amar d'Ifrane. La distance séparant les deux partenaires est compensée par des relations très personnelles et l'invocation permanente de la confiance, *ne'eman* en hébreu ou *amin* (Udovitch *Partnership* : 203). Cette mise en correspondance des deux lexiques se retrouve au niveau de la langue employée dans les transactions : le judéo-arabique sert de *lingua franca* entre Londres, Essaouira et les Berbères du Souss

¹⁸ Afo Saar, une première fois interviewé sur ses activités de pêche, a tenu lui-même à nous faire le récit de son « aventure » quelques jours plus tard (le 10/12/2002). Il confirme ce que son récit met en exergue, la continuité entre les deux activités au niveau de l'ethos sous-jacent.

¹⁹ Nous ne connaissons, comme seul témoignage de racisme entre « frères » africains, que la thèse de Cheikh Oumar Ba, non publiée hormis l'article de 1995 où est reproduit une carte des trajets de contournements des pays anglophones.

²⁰ Il s'agit d'une contraction du « maître de langue », traducteur, courtier, diplomate datant de la traite de la gomme ou des céréales des XVIIIe et XIXe siècle. Ainsi *l'ethnoscape* ou imaginaire des migrants (Appadurai 1996) déplace la figure du personnage, clef du contact avec les européens remontant à plus d'un siècle, à celle du passeur lors de la traversée des frontières de l'Afrique actuelle.

anglais effraya tant notre voyageur et son compagnon qu'ils lui faussèrent compagnie à la première occasion alors même qu'ils ne connaissaient pas la ville.

La seconde phase commence avec l'arrivée en Côte-d'Ivoire en 1986 et se poursuit par le voyage au Cameroun deux ans plus tard. Là, il rencontre toute une série de logeurs qui l'hébergent et lui fournissent des marchandises à vendre, à chaque fois des *Subalbe*, issus de la petite région que constitue l'échantillon, le plus souvent des parents maternels comme ce neveu, Wad de Diomandou, qui fut son principal accueil en Côte d'Ivoire. A cet hébergement multiple correspond un vaste rayon d'action : au Cameroun il circule entre Yaoundé et Douala en vendant des bijoux plaqués or, puis fera la navette entre la Côte d'Ivoire et le Cameroun...

A Yaoundé (Cameroun), il se fait rançonner par la police. Mais, ayant accumulé un petit capital, il achète une boutique en 1988 qui inaugure la troisième période où sa position change du tout au tout. En effet, à partir d'une première mise de fonds, chaque boutique étant à la fois une source de revenus et un moyen d'hébergement pour son tenancier, les bénéfices sont partagés au bout de quelques mois entre celui-ci et le propriétaire. Cet effet boule de neige par réinvestissement immédiat permet au commerçant d'explorer de nouveaux fronts urbains, d'y installer un autre jeune et de poursuivre ailleurs l'implantation de boutiques dans un processus de type noria déjà décrit en Côte d'Ivoire²¹. En un peu plus d'un an, il ouvre ainsi trois boutiques où il installe un ami Saar de Boki, son neveu maternel, un Maar du village, enfin un peul de Gamadji, village situé plus à l'ouest.

Alors même qu'il s'apprêtait à rentrer dans la vallée du Sénégal, les « événements de 1989 » l'incitent à vendre une de ses boutiques et à s'orienter vers la pêche crevettière : il achète sa première pirogue en Gambie. Ainsi sont confirmées la place d'espace refuge qu'occupe la Gambie, où s'installent progressivement les femmes de notre personnage, et la similitude des pratiques de réinvestissements des bénéfices, soit dans la pêche soit dans le commerce. Néanmoins ces deux activités diffèrent par au moins trois traits. Tout d'abord, malgré l'inventaire régulier du fonds de commerce, l'absence d'une véritable comptabilité permet au « jeune » de maquiller les comptes en déclarant des pertes fictives alors qu'il est en train de mettre de l'argent de côté en vue de s'établir à son propre compte. Aussi les tenanciers de ces boutiques changent-ils plus rapidement que l'équipage des compagnies de pêche. Deux ans après leur embauche, les deux neveux s'établirent à leur compte. En second lieu,

²¹ Sylvie Bredeloup (1995) a décrit ce système d'exploration, mis au point par des Haalpulaaren provenant de la même région (Diomandou, Dodel...), dans les petites villes de Côte d'Ivoire. On a vu que ce type de mécanisme est à la base de la constitution d'un parc piroguier.

l'entremêlement des relations de parenté et de commerce obligea notre commerçant à payer le billet d'avion d'un oncle plus âgé que lui et à accepter qu'il tienne une de ses boutiques. Enfin, le commerce est devenu beaucoup plus risqué que la pêche crevettière. Alors que notre commerçant était allé s'établir en 1995 au Gabon à Libreville (quartier Cocotier) où il vendait des lunettes, le même oncle fut agressé par des voleurs qui s'emparèrent de la marchandise.

Plutôt que de s'établir aux USA, voyage que le frère de l'oncle proposait de financer, notre commerçant effrayé revint s'installer en Gambie. En effet, les dangers de ce type de commerce – risques d'expulsion des pays ou de vol comme ici – conduisent les commerçants à disjoindre leur espace de vie et celui de leur activité (Bredeloup 1994 : 87) et à installer leurs femmes dans une base arrière, comme ici en Gambie qui joue à nouveau le rôle de refuge. Bien qu'étant un des plus jeunes chef de compagnie le commerce lui a permis d'installer ses trois femmes à Albreda, et d'y avoir une maison et cinq pirogues.

Ainsi, les acteurs, ayant déjà une certaine expérience des deux pôles du commerce et de la pêche crevettière, partagent-ils une même économie morale. En revanche le réinvestissement des bénéfices de l'activité de la pêche diffère radicalement de la « consommation » de l'argent gagné au retour de la marée par les jeunes – drogue, prostitution dans les campements touristiques... – qu'on trouve également à Madagascar (Chaboud et Goedfroit 2002). Plutôt qu'une incapacité à l'épargne, ce type de comportement témoigne d'un ensemble de valeurs associant les risques et la dureté du travail à la « dépense » (G. Bataille) de « l'argent chaud » qu'on retrouve dans les activités qui procurent des gains immédiats - extraction des pierres précieuses²², orpaillage – jusque chez les « brûleurs » qui traversent la Méditerranée pour rejoindre à leurs risques et périls l'Italie et l'Europe ou les *ghettomen* des gangs d'Abidjan qui pratiquent le « gas-oil » avec leur butin (De Latour 1999).

Agriculture irriguée dans la vallée

Quelle est la situation du ou des frères qui pratiquent l'agriculture irriguée dans la vallée du Sénégal ? Dans deux familles, un des frères cultive le patrimoine et souvent effectue la navette entre le Sénégal et la Gambie alors que les autres sont chefs de compagnie en

²² A Madagascar, devenu depuis les années 1990, le premier exportateur de crevettes congelées d'Afrique, des liens étroits se tissent entre la pêche saisonnière à la crevette et les fronts pionniers de l'or, du saphir et de la topaze qui se substituent à l'activité agricole il y a peu (Goedfroit, Chaboud & Breton 2002 : 114).

Gambie. Ce type de multiactivité est extrêmement répandu, aussi bien dans le passé pour les *Subalbe* qui contrôlaient les terroirs de berge le long de la plus grande partie du lit mineur et cultivaient également les champs de décrue, que pour les pêcheurs du delta central du Niger.

Actuellement, la combinaison des activités est plus problématique. Au cours d'un interview collectif à Diomandou²³, une remarque apparemment anodine du petit frère d'un chef de compagnie, Dawuda, permet de mesurer les différences de statut qui se jouent autour du choix des diverses activités ou localités : « c'est être 'maudit' que de rester au village ». En effet, celui-ci avait migré en Côte-d'Ivoire avant de revenir cultiver la terre au Sénégal²⁴. De même, un autre de ses frères n'était retourné au village qu'après avoir tenté « l'aventure » (la migration) au Cameroun et en Espagne. Par ailleurs, quatre autres frères sont en Gambie (deux à Albreda et un à Jirof pratiquent la pêche) ou en Casamance où le dernier tient une « cantine », une boutique sommaire sur le marché de Ziguinchor.

La malédiction étant la plus forte sanction prévue par une économie morale sous-jacente à la migration située à la charnière de l'ethos de l'honneur et de l'islam²⁵, il est clair qu'on assiste à un renversement complet des « valeurs » attribuées aux itinéraires professionnels ou migratoires. Il est préférable de vendre des CD piratés en Espagne, d'être colporteur de pagnes à crédit en Afrique ou encore, à défaut, de pratiquer la pêche crevettière en Gambie. La culture dans la vallée ne vient qu'en dernier recours, car réservée aux laissés pour compte de la migration. Le frère qui la pratique n'a en effet ni la possibilité de se construire une maison en ville par manque d'argent, ni la décision en matière de patrimoine foncier qui revient au père ou *mawdo*, ni l'autonomie pour cultiver une parcelle irriguée dans son village de plus en plus aux mains des femmes de migrants.

²³ Le 14/06/02 à Diomandou.

²⁴ Celui qui est maudit (*kudaado*) par le père ou l'aîné est celui qui, parti en migration et donc aidé par ses parents, n'envoie pas d'argent à sa famille. Ne remboursant pas l'autre dette que constitue le « prix du billet », il ne peut aider les autres candidats à partir en migration, rompant une « chaîne migratoire » de type « noria » (Bredeloup 1995). L'usage du mot « malédiction » condense en une seule formule à la fois le peu d'argent que rapporte l'activité agricole, insuffisant à satisfaire les « bouches à nourrir » et l'échec de la migration que cela signifie. Comme si ces deux réalités étaient équivalentes au comportement du migrant qui, fils ingrat, n'envoie pas d'argent à ses parents.

Avant la migration, la bénédiction et la malédiction par le chef de famille et par le cleric musulman, bien qu'attestées dans de nombreux contextes, n'ont pas suffisamment retenues l'attention des chercheurs. Il s'agit pourtant du coeur du pouvoir domestique comme l'atteste, à titre d'exemple, la menace de malédiction d'un aîné de patrilignage sereer (*mak mbind*) qui empêcha ses colignagers de quitter le village (Lericollais ed. 1999 : 178).

²⁵ Abdelmalek Sayad décline une forme extrême de malédiction recueillie de la bouche d'un migrant algérien également lettré coranique qui inverse la relation entre l'argent et la migration. Au moment du départ, le père dit en public à son fils qu'il ne lui a pas demandé de partir et surtout qu'il lui interdit d'envoyer de « l'argent de France » à cause de son caractère « illicite ». Il ne veut pas avoir à choisir entre « le manger ou le brûler » (Sayad 1986).

En ville également, alors qu'auparavant l'argent du migrant était destiné au « vieux », en tant que responsable des femmes et du patrimoine, il passe de plus en plus par un courtier de la migration qui construit un logement pour le migrant ou transmet des sommes d'argent directement à son épouse, court-circuitant l'autorité de l'aîné. Ce personnage joue un rôle important en tenant un « télécentre », qui permet à la fois d'avertir du transfert de fonds et de l'opérer par fax. Depuis un certain temps, l'envoi des mandats postaux ou les transferts de la main à la main ont été remplacés par la Western Union installée depuis 1999 dans la moyenne vallée du Sénégal (à Dakar depuis 1992).

Le meilleur exemple du rôle important joué par le responsable de tels nœuds de communication, est celui d'Amadou Oumar Dem installé à Aere Lao, le siège de la communauté rurale et de la délégation de la SAED chargée de gérer le grand périmètre d'Aere Lao. Cet ancien maître coranique et arabisant, après avoir pratiqué le commerce de livres religieux en Mauritanie, a formé un certain nombre de *Subalbe* de la communauté rurale d'Aere Lao, en revenant s'installer dans ce chef-lieu des villages de l'échantillon. Depuis 1969, il joue le rôle d'intermédiaire financier et bénéficie de la confiance de la plupart des villages de pêcheurs d'où sont ressortissants les *Subalbe* de Gambie.

Ainsi la vernacularisation de la technique *low tech* du téléphone-fax pour transférer l'argent s'inscrit dans une culture locale de la confiance articulant trois éléments *a priori* peu conciliables : le mini espace public villageois dans une société de face-à-face, la place qu'y tient l'islam, les garanties bureaucratiques qu'offre l'écriture.

Cette activité s'adresse surtout aux migrants inscrits dans les filières « rentables » de la migration, celles qui permettent de construire un « bâtiment », une « terrasse » (un rez-de-chaussée) ou un « étage » : dans ce cas-là, c'est l'intermédiaire qui donne commande à l'entrepreneur ou bien qui est lui-même entrepreneur, ce qui permet de court-circuiter la parenté et d'éviter ainsi la dilapidation de l'argent. Or, les *Subalbe* de Gambie sont peu représentés dans cette filière rentable. Selon Amadou Oumar Dem, un seul pêcheur lui aurait demandé de construire un bâtiment dans un village du Sénégal, alors que dans le village de Koylel, où l'on nous a parlé la première fois du personnage, quatre maisons en construction à l'entrée du village attestaient de la réussite de la migration de leurs commanditaires : deux étaient installés au Gabon et deux aux USA...

Les néo-notables urbains à Dakar, tuteurs de la migration internationale

La fraction des Soh Dikki, chefs de village de M. qui ne maîtrise pas un patrimoine de terre important dans la vallée du Sénégal, s'est entièrement recomposé dans la ville de Dakar, formant un archipel résidentiel servant de base arrière à la migration internationale, à la fois en Afrique et en France. Les différentiels de revenus tirés de cette dernière destination permet un réinvestissement limité dans l'immobilier.

Abandon de la terre dans la vallée du Sénégal et reconstitution du patrimoine en ville.

Une chose frappe au premier abord dans la situation des Soh Dikki : le faible nombre d'*ardo* qui sont issus de leurs rangs. En effet les deux maisons qui fournirent le plus d'*ardo* aux XIXe et XXe siècles sur six ou sept générations, furent celle des Soh Caabaale (14) et des Soh Amar (12), la maison aîné, les Dikki n'en fournissant que trois ce qui les a conduit à assumer une position de quasi électeurs ou d'élément neutre dans la compétition que se livraient les deux « maisons » rivales. Cette faible représentation politique est parallèle à leur faible emprise foncière. Enfin, cette faiblesse politique et territoriale est peut-être la clef de la stratégie adoptée par ce segment de lignage : investir la migration internationale, réorienter la migration africaine vers les pays occidentaux, s'implanter durablement à Dakar et corrélativement abandonner les patrimoines fonciers dans la vallée.

Mais il ne faut pas être dupe des apparences, ici l'ordre agnatique, car une telle stratégie n'a pas été menée en solitaire. En réalité, la maison Dikki est solidement alliée aux trois segments de lignage de la maison Caabaale par des alliances multiples. Aussi, ce qui est mobilisé n'est pas seulement une lignée agnatique mais un cercle d'affinités, soit une micro aire matrimoniale.

Le tuteur de la migration internationale à la tête de l'archipel résidentiel à Dakar.

Quelles sont les différentes fonctions assumées par le leader de toute la famille, Ilo Djibe (situé à la gauche de la fig. 2) ? Outre celle de leader, on peut distinguer celle de protecteur et garant des femmes des migrants, de tuteur et de logeur des enfants scolarisés, enfin d'agent immobilier informel. Distinguons les quatre types de pouvoir :

1) Son rôle de *jiknaado* ou de *mawdo*, c'est-à-dire de leader de la diaspora du segment de lignage (A II), il la doit au fait que ancien militaire qui fit la guerre d'Algérie, il devint fonctionnaire au ministère de l'Economie et des Finances (comptable) jusqu'à son départ en retraite à partir des années 1990. Le salaire touché régulièrement lui permit de construire une maison dans les années 1960 composée de plusieurs corps de bâtiment dans lesquels se succédèrent ses parents. Car la maison devint une sorte de base arrière de la migration internationale. Avant que n'apparaissent des ménages susceptibles de jouer le rôle de logeur et de tuteur (*njatigi*), la migration à Dakar des années 1950 s'effectuait dans le cadre de groupes d'âge dont les membres logeaient en commun dans une « maison d'hôte » de village (*suudu wuro* ou *cukal*) et payaient une cotisation pour la nourriture préparée par une cuisinière (Diop 1965). À partir du moment où des familles s'installent, les « maisons-mères » fournirent un hébergement peu onéreux aux futurs migrants qui, avec l'argent économisé, se construisirent à leur tour une maison. Du point de vue foncier, Ilo Jibi joua le rôle de tuteur ou de parrain permettant à ses trois frères et à son fils d'économiser pour partir. Examinons l'extraordinaire dispersion des membres actuels de la maisonnée. Dans la plaque tournante que constitue la ville de Dakar résident onze personnes, ce qui est inférieur au total du seul migrant en Afrique et des treize migrants en Occident.

Illustrant le paradoxe de la présence au lieu d'origine par défaut, c'est-à-dire en tant que *returnee*, le seul adulte qui réside au village est un ancien migrant de la Côte d'Ivoire et de la Zambie, ce dernier pays dénotant l'activité de diamantaire, soit du commerce des pierres précieuses auquel se livrent les Sahéliens en Afrique centrale.

La crise de la migration africaine se lit dans l'unique migrant qui reste au Burkina Faso et le redéploiement des quatre commerçants et colporteurs qui sont passés par la Côte d'Ivoire avant de se rendre au Cameroun et surtout au Gabon : c'est du Gabon que deux d'entre eux sont partis pour les USA, probablement grâce au statut de « réfugié », victime des événements de 1989. Néanmoins, c'est encore la France qui rassemble le plus de membres du segment de lignages, cinq. Ensuite viennent les USA avec quatre personnes, l'Allemagne deux et enfin une en Italie et une en Espagne.

2) À Dakar, comme dans chaque point de la diaspora, existe un « garant » ayant autorité sur les femmes mariées (*topitiido*)²⁶ des migrants au loin (en particulier ceux des USA), autorité reposant sur un capital social qui lui permet de résoudre les différents « problèmes » c'est à dire les rapports avec l'administration, le parti... qui font la trame de la « fatigue » quotidienne et nécessite beaucoup de ruses et de mensonges. Possédant leur maison à elles, ces dernières forment un « système résidentiel » ou un « front de parenté » (Levi 1986) dispersé dans l'espace urbain. Celui qui « arrange les affaires » exerce une autorité quelquefois plus importante même que celle du mari, comparable à celle de « l'ami intime » de ce dernier. L'autorité au sein de la famille repose sur un régime de délégation de responsabilités qui est en continuité avec le mode de communication privilégié des sociétés sahéliennes, celui de la communication indirecte, même et surtout dans les actes les plus importants de la vie : mariage, divorce... Ainsi Ilo Djibe résidant à Dakar exerce-t-il cette autorité sur Kawo, un « barbu », c'est-à-dire un islamiste, passé par la Côte d'Ivoire et le Gabon avant d'aller aux USA, et bigame.

3) Il est logeur ou *njatigi*²⁷ pour les enfants de ses frères à l'école ou à l'université ou maintenant lors des retours de vacances des *Fransenaabe*. On a là le dernier avatar urbain du complexe du *njatigi* qui lie indissolublement activité commerciale et résidence²⁸. Mais, dans la plupart des cas dont celui des Haaalpulaar'en, les maisons d'hôte ont disparu, remplacées par les parents, qualifiés génériquement de « Vieux » qui remplacent le migrant absent à l'égard des jeunes scolarisés en ville comme dans le cas présent.

4) L'investissement dans l'immobilier locatif provoque l'apparition d'un nouveau personnage qui gère l'argent et les biens de l'absent, l'agent immobilier informel ou *kesdootodo*²⁹ qui rassemble les loyers pour les envoyer au migrant. Dans le cas d'Ilo Jibe, en tant qu'ancien fonctionnaire, il assure lui-même la gestion d'un effectif fluctuant de trois à huit maisons, confiées essentiellement par des commerçants dans les pays africains (Côte d'Ivoire, Gabon) ainsi qu'une commerçante en France.

²⁶ Le mot vient du wolof *toppatoo* : s'occuper de quelqu'un, prendre soin en mobilisant un capital social pour obtenir un « avantage » et tirer quelqu'un d'affaire (selon Malick Ndiaye, cité par Coulon 2000).

²⁷ Vient du manding où il forme couple avec *dunan*, l'étranger, le logé (Monique Bertrand).

²⁸ C'est le cas à Bamako où Mahamet Timera (2000) montre que la plupart des *njatigi*, qui hébergent les migrants internationaux en transit par la ville, sont également des commerçants.

²⁹ Vient du français « caisse ».

On peut alors se demander si la migration ne permet pas d'éviter la crise de la « dette communautaire » urbaine diagnostiquée dans les grandes villes et exemplairement à Abidjan (Marie 1997, 2002) entre les « vieux » « conjoncturés ou déflatés » et les jeunes scolarisés qu'ils ont hébergés : les premiers se sont trouvés en position de créanciers abusés face à des débiteurs insolvables lorsque ces derniers, diplômés-chômeurs et donc incapables de rembourser la dette, sont obligés de dépendre encore d'eux³⁰. Alain Marie voit dans cette crise l'occasion pour un certain individualisme de s'exprimer et que l'on peut identifier avec le développement des contrats de location. Or, si l'on veut dépasser cette vision utilitariste, il est nécessaire de rajouter la question de la durée. Seule l'analyse longitudinale permet de dépasser l'opposition entre l'hébergement initiant une dette communautaire et la location renvoyant aux rapports contractuels. En effet, les différentes relations de délégation et de contrôle se chevauchent et se cumulent dans des dettes morales souvent à long terme comme le montre l'exemple de Kama (située à droite de la fig. 2). Cette dernière réside en France où elle pratique le commerce international avec l'Asie par l'intermédiaire des pays arabes (Jeddah, Dubaï...). Elle a suffisamment d'argent pour posséder une maison au quartier du Plateau qu'elle loue à ces étrangers absolus que sont les Chinois. On pourrait penser que ce comportement illustre une rupture radicale avec la parenté... Or la chose est plus complexe : car Kama a été hébergée par Ilo Djibe durant sa jeunesse. Aussi pour continuer à avoir des relations « honorables » avec son grand frère, elle lui confie le soin de gérer la perception de son loyer. Agé, ce dernier a confié cette tâche à son fils.

Et ce, d'autant plus que les Soh sont restés jusqu'à présent d'une endogamie à faire pâlir un spécialiste de la parenté. Parmi les douze migrants internationaux, les deux qui sont installés en Allemagne se sont mariés là-bas. N'est-ce pas un peu simple de dire que ce n'est que « pour les papiers », dans la mesure où ce type de mariage s'effectue avec des femmes nettement plus âgées ? D'autant que, selon Laurence Marfaing (2003), l'amour peut non pas précéder mais succéder au mariage, vécu dans un premier temps quasiment comme une obligation militaire par les Haalpulaaren : effet coupe du monde, séduction des Haalpulaaren qui ne correspondent pas aux types de l'anthropologie physique...

³⁰ A Dakar, avec le recul de l'âge d'accès à l'autonomie, provoqué par la crise et « l'obligation de rester jeune » (Antoine 2001), s'exaspère le souci lancinant de « ne pas être à charge » – *kenn waratu bot* en wolof – selon Ndiouga Benga (2001 : 170).

Les entrepreneurs cosmopolites de l'immobilier urbain

La troisième configuration associe différentes filières migratoires, les plus anciennes comme les plus récentes, au centre de ce que l'on peut appeler un « front d'affinités », soit un groupe d'hommes associés par des femmes, épouses ou mères, assurant la confiance. Au centre, se trouve un notable « diamantaire » en Angola et en Zambie qui investit dans l'immobilier dakarois : son beau-fils rassemble l'argent des migrants de l'Ohio aux États-Unis ; un autre allié tient une boutique dans la vallée du Sénégal et achemine l'argent aux familles restées sur place. Ce groupe cumule les trois formes de rente autour desquelles s'articulent les migrations : la rente du développement – l'irrigation dans la vallée du Sénégal – la rente migratoire et le commerce, enfin la rente immobilière dans le foncier dakarois, grâce au transfert de l'argent de la migration des USA.

Le cercle d'affinités de Siree Abdul Jallo, le « diamantaire »

L'autre réseau « d'hommes de confiance » (sg. *kolaado*) qui opèrent des transferts d'argent et des investissements immobiliers est centré non sur un fonctionnaire mais bien au contraire autour de la personne d'un ancien « aventurier », et « diamantaire », Siree Abdul Jallo (fig. 3). Il s'agit non de diamineurs ou « creuseurs » mais de trafiquants de diamants dans les interstices de la production non contrôlée par la De Beers (Bredeloup 1995 : 220). Celui-ci a commencé son « voyage » par le Liberia et la Côte d'Ivoire poursuivant par le Zaïre (années 1960) puis l'Angola, et surtout la Zambie, avant d'effectuer un retour définitif au début des années 1990. Ce récit linéaire n'évoque pas les dangers et les souffrances endurées par la cohorte des commerçants ouest-africains qui se sont adonnés à ces trafics, épreuves qui participent à la construction de la confiance mise par ses compatriotes dans ses capacités à transférer l'argent des migrants.

L'autre élément décisif, c'est la réussite immobilière qu'il a connue, non seulement à Dakar mais aussi à travers ses pérégrinations en Afrique Centrale. A Dakar, il possède quatre maisons dans différents quartiers, du centre à la périphérie (Medina, Sicap, Patte d'Oie), et dans un quartier confortable de Pikine qui supplante désormais Dakar. C'est à Luanda,

capitale de l'Angola, qu'il possède d'autres maisons et non au Congo Brazza, bénéficiant de l'hébergement de son ami, le leader Sassou Nguesso.

Mais, à l'inverse du premier réseau où la confiance provenait du rôle de tuteur des migrants futurs propriétaires au terme d'une lente accumulation et d'une cohabitation durable, il semble que les migrants « américains » ne logent que leurs femmes et non des parents, marquant une rupture proche de celle invoquée par Alain Marie. Aussi, les femmes sont alors chefs de famille, mariées à un migrant absent, elles hébergent leur beau-fils, comme dans le cas d'un des fils de l'*ardo* Amar Usmaan.

C'est également la forme du réseau qui diffère par rapport au segment de lignage agnatique que nous venons de décrire, car c'est un « front d'affinités », terme que nous proposons pour désigner des petites lignées de femmes (*dewol*) associant des unités familiales dispersées dans l'espace³¹. Il relie les extrémités de la diaspora ouest-africaine, à savoir la vallée du Sénégal et les USA, destination la plus récente, ainsi que l'espace relais que constitue la ville de Dakar où il est installé. En effet, la famille paternelle (*gorol*) est vouée à la rivalité entre agnats (*bibbe baaba*), symbolisée par la guerre des frères, et analogue à la rivalité des coépouses, alors que les relations d'affaire nécessitant des rapports de confiance reposant sur l'affection qu'on attribue aux relations qui passent par les femmes (*dewol*). Ici, le vecteur de la confiance est le segment féminin ou *dewol* qui tisse de la parenté à très grande distance entre les trois principaux partenaires : Abu Jallo à Colombus, Siree Jallo à Dakar et Jaam Soh à Meri. Ce sont deux femmes, Marieta et sa fille, qui tissent les relations entre les trois hommes.

Dans la vallée du Sénégal, à M., Sire Abdul Jallo a comme correspondant ou « homme de confiance » le frère de sa ou plutôt de ses femmes revenu du Gabon. En effet, à l'inverse de la stratégie matrimoniale des diamantaires du Zaïre qui épousent des femmes du pays ou les filles d'autres diamantaires (Bredeloup 1994 : 87), il s'est marié dans la famille du chef de village, Ardo Amar Usmaan, avec deux soeurs, Marieta puis sa soeur quand la première est décédée par lévirat.

³¹ Nous avons qualifié de « cercles d'affinités », en reprenant la notion d'*affinal set* d'Emry Peters (1976), des micro-aïres matrimoniales qui devinrent des factions et qui furent au centre de la conquête du pouvoir par les musulmans *TooroBBe*, lesquels conquièrent le pouvoir dans la vallée du Sénégal et fondèrent l'imamat du Fuuta Tooro, au XIXe siècle (Schmitz 2000). Ce type de préférence pour la succession au neveu qu'opèrent les *TooroBBe*, aussi bien au niveau de l'imamat central qu'à celui des mosquées de villages, se retrouve dans les relations d'affaire des opérateurs économiques (Marfaing et Sow 1999) que des « fraudeurs peuls (Fresia 2005), des chefs de compagnie de pêche crevetteière que nous avons constaté chez les Subalbe Haapulaar'en en Casamance...

On remarque que ce personnage, s'il assure des transferts d'argent, n'a pas l'air d'être engagé dans les activités commerciales. Là, également, on constate une rupture par rapport aux modalités traditionnelles du transfert d'argent, type « compagnie à fax » où les activités commerciales permettent d'assurer les compensations à terme des transferts d'argent.

Aux États-Unis, c'est son gendre, Abu Jallo, qui a épousé la fille de Marieta qui est son *kolaado* et rassemble l'argent des « Américains » : étant passé par le Congo, il continue de faire du commerce entre le Congo et les USA. Parmi ses clients, il a justement les trois frères de Marieta et fils du chef de village qui sont aux USA. Il se constitue actuellement un patrimoine à Dakar.

L'allié dans la vallée du Sénégal, le chef de village courtier du développement

L'allié du diamantaire est son double beau-frère, le chef de village et militant du développement, *ardo* Amar Usman dont la famille associe la culture irriguée et la migration aux USA. Bien que ne détenant pas beaucoup de terres dans la grande cuvette d'Alan, trois de ses fils cultivent des parcelles de 0,25 ares dans le périmètre villageois de M. II.

Seconde observation sur le plan de la migration : non seulement la migration n'est pas un obstacle à l'investissement dans l'irrigation mais les plus engagés dans l'irrigation le sont également dans l'international. Mais là aussi la distinction entre les deux familles saute aux yeux. Trois des fils du chef de village résident aux USA, dont deux sont passés par le Gabon. Car la scolarisation joue comme seuil pour le redéploiement des migrations africaines vers l'Occident. Les trois fils de l'Ardo sont également aux USA, la plupart étant passés par l'Afrique centrale et en particulier le Gabon, le troisième étant un « intellectuel » devenu commerçant. Aux USA, ils subissent une vraie « dévaluation » de leurs diplômes, ils sont dans les entreprises de nettoyage et travaillent dans les restaurants, à Columbus dans l'Ohio.

L'espace interstitiel des Haalpuaar'en ou Pulaar speaking aux USA

Aux États-Unis, suite à une tentative infructueuse à New York³², les Haalpuaar'en se sont redéployés principalement dans la ville de Columbus, capitale de l'Ohio, un État du

³² Nombreux sont néanmoins ceux qui résident à Fulton Street à Brooklin car, curieusement, le nom de cette rue résonne comme *Futaa Tooro*, qui désigne l'espace ancien de la vallée du Sénégal, espace habité par les Haal Pulaar, littéralement « ceux qui parlent pulaar », traduit en *Pulaar speaking*.

Midwest frappé par la désindustrialisation et la reconversion dans les jeux et le tourisme. Mais la dispersion en appartements dans la ville même de Columbus, qui rassemble beaucoup de ressortissants de la vallée du Sénégal, marque bien l'espace dans lequel sont installés les Haalpulaar'en. La ville de Columbus est en effet réputée pour connaître une forte séparation entre les populations blanches et noires. Victimes de racisme de la part des deux communautés, les West Africains bénéficient d'une sorte de moindre stigmatisation de la part des Blancs, par rapport à celle qui frappe les African Americans. Ils se situent ainsi dans une sorte de niche de l'espace moral, du racisme et de la stigmatisation qui leur permet d'accéder à des emplois de nettoyage ou de surveillance.

Cela permet que les relations s'effectuent directement entre Columbus et Meri. Abu Jallo rassemble l'argent jusqu'à ce que cela fasse une somme conséquente, puis il communique par téléphone le nom des destinataires, ainsi que le montant. La confiance repose sur le dédoublement du message envoyé à l'intermédiaire et au destinataire final. En parallèle, les Mériens de Columbus annoncent par téléphone que telle somme destinée à un tel est disponible chez Jaam, l'intermédiaire. Ou bien, c'est Siree Abdul qui retire l'argent d'une banque de Dakar et le fait transiter jusqu'à Meri. Il lui est arrivé de retirer 10 millions et de les envoyer à Meri *jungo e jungo*.

Les entrepreneurs de la frontière interne des zones urbaines irrégulières (Dakar, Nouakchott)

Durant l'été 2005, à partir de la fin du mois de juillet, des pluies abondantes, que l'on n'aurait pas connues depuis quarante ans de mémoire de Dakarais, ont provoqué des inondations particulièrement graves. Des quartiers et des tronçons de routes – la nationale qui relie la capitale de la banlieue de Pikine, l'autoroute – ont eu à subir des inondations durables qui ont entraîné un chaos urbain semi permanent au moment même de Ceuta et Mellila : crise de l'évacuation des ordures, coupures d'eau et d'électricité, embouteillages monstres, propagation du choléra déjà répandu à partir du dernier *magal* des Mourides à partir de Touba...

Les pluies n'auraient pas eu d'effets aussi catastrophiques si des quartiers entiers irréguliers ou qualifiés avec cet humour ravageur de « flottants » n'avaient pas été construits non seulement dans des zones dangereuses mais surtout dans les lits de dépressions

permettant l'évacuation des eaux pluviales : les quartiers en question sont devenus de véritables marais, les sols étant le plus souvent argileux.

On peut prendre deux exemples de ce désastre aux deux extrémités de l'échelle sociale : au plus bas, les quartiers de Pikine que sont Pikine Guineo Rail et Madina-Gounass, au plus haut le quartier Bellevue. Dans les deux cas, on est devant des mécanismes de clientélisme politico-immobilier aussi bien du haut que du bas.

Commençons par le clientélisme par le haut pour dire qu'au pire moment des inondations on a dû évacuer de la Cité Bellevue six ministres du gouvernement Wade, à l'aide de canots gonflables.

Mais attardons-nous sur le clientélisme par le bas d'un des deux quartiers mentionnés, le quartier Madina-Gounass par lequel sont passés de nombreux Meriens qui l'ont quitté depuis, justement à cause de son insalubrité. Le nom même de Madina Gounass est hautement symbolique puisqu'il s'agit d'une sorte de double d'une ville sainte ou hétérotopie des Haalpulaar'en, située au Sénégal Oriental. Cette capitale fut fondée par al-Hajj Saydu Ba appartenant à la Tijaniyya, rassemblant des membres de tous les villages du Fuuta Tooro en particulier de la zone amont (département de Matam) qui dans les années 1950 y avaient leur maison d'hôte (*suudu wuro*) dans une nouvelle communauté refaçonnée par l'islam : réclusion des femmes, défrichage et surtout colonisation agricole. Le marabout fondateur s'installa dans une double périphérie : celle des États précoloniaux, celui du Fouladou et celle de la frontière entre *dar al-islam* et des territoires moins musulmans comme les terres de parcours des éleveurs transhumants ou nomades FulBe. Aussi cette colonisation s'exerça-t-elle aux dépens des Peuls réputés « païens » du Fuladou qui les avaient accueillis dans un premier temps favorablement. Or, la fermeture de l'accès au titre prestigieux de *ceerno*, l'équivalent de *ulama*, aux seuls *TooroBBe*, la caste cléricale du Fuuta Tooro parmi laquelle se recrutaient les *almaami* du Fuuta Tooro au XIXe siècle, fut une des raisons majeures des conflits qui opposèrent ces derniers aux Fulbe et aboutirent à une partition duale du village de Madina Gounass entre *TooroBBe* et FulBe jouant sur tout une série de plans : l'accès à l'édilité publique que sur les marchés et les boutiques.

De façon symétrique, le quartier de Madina Gounass, situé actuellement au coeur de la très peuplée ville de Pikine, se trouve sur la ligne de front entre Pikine « ancien » et Pikine dit « irrégulier » (cf. carte 2). Mais la comparaison s'arrête là si l'on s'interroge sur l'identité « entrepreneurs de la frontière » au sens que leur donne Igor Kopytoff (1987) – des chefs de guerre rassemblant des « clients » au sein d'espaces interstitiels situés entre des formations

politiques concurrentes³³. Ce ne sont plus, dans ce cas là, les marabouts rassemblant des *almuube*, comme au Sénégal Oriental, mais des entrepreneurs politiques, des « chefs-délégués de quartiers », le plus souvent auto-proclamés, depuis la période de l'hégémonie du PS jusqu'à l'alternative de l'an 2000, selon un processus décrit par Salem (1992 et 1998) puis des entrepreneurs issus du milieu associatif, responsables d'ONG depuis la réforme communale de 1996 et, surtout, depuis les élections municipales de 2002 (Legros 2004).

En effet, Pikine a été formé par l'agglomération autour de villages de pêcheurs Lébous dont les plus importants sont Camberène, Thiaroye et Yembeul, de « déguerpis », au cours d'opérations d'assainissement ; ce vocabulaire hygiéniste masquant mal les pratiques d'expulsions pures et simples d'habitants de Dakar et en particulier la zone haute désignée comme Le Plateau. Politiquement ses habitants étaient pris dans une double structure pyramidale correspondant à des trames spatiales qui soit se recouvraient, soit se subdivisaient, celles des partis et de l'organisation administrative (Salem 1992). L'organisation de base était le comité, composé d'une cinquantaine de militants, regroupé en (sous) sections puis en coordinations. Ce sont ces instances qui fournissaient l'appareil législatif, les conseillers municipaux, les maires (adjoints) et députés de la Communauté urbaine de Dakar. Parallèlement, la structure administrative avec à sa tête le préfet nommait un chef de quartier.

Dans Pikine régulier, c'est la logique du factionnalisme dual qui domine comme on le voit à l'échelle de Pikine ancienne et de Pikine extension. C'est le jeu des tendances, appelées au PS tendances A et B, par lequel celles-ci se partagent les quartiers « réguliers ». Rappelons que ce système, dont la popularité s'est exprimée dans le nom même des élections de l'an 2000 – « l'alternance » –, est un très vieux phénomène, remontant bien plus loin que l'introduction de la politique « moderne » liée aux procédures électorales instaurées après 1945. Elles furent inventées par les deux imamats du Fuuta Jalloo et du Fuuta Tooro.

Or, à la périphérie des zones régulières, apparurent des logiques de front pionnier. Car, à partir du moment où la désignation d'un chef de quartier constituait la preuve de l'existence d'un quartier (Salem 1992 : 29), l'urbanisation spontanée ne peut plus être conçue comme un dysfonctionnement, une incapacité de l'État à aménager la ville ou une résistance des populations, mais comme le coeur du système clientéliste urbain : le futur leader d'un quartier monnaye son soutien à un responsable de coordination ou à un député ; en contrepartie de la

³³ La notion a été reprise par Chauveau (2000 et 2004) et Colin (2004) dans le contexte des rapports fonciers des fronts de colonisations, respectivement en Côte d'Ivoire et au Mexique

« vente des cartes du parti » il bénéficie de la reconnaissance de l'État comme chef de quartier, assortie de « réalisations » ou d'« équipements » attestant un capital social : bornes fontaines, dispensaire, école... L'auto-promotion d'un leader dépend alors de sa capacité à investir, soit directement soit à la suite d'une dissidence, un espace qui deviendra un nouveau quartier. On s'explique alors que ce soient justement les zones inconstructibles, celles d'évacuation des eaux en particulier, qui constituèrent les espaces hors État, les frontières internes où émergèrent ces entrepreneurs politiques. C'est ainsi que se développa Pikine irrégulier, à l'est d'une diagonale nord-est / sud-ouest.

Mais, lorsque l'espace est saturé, le jeu du factionnalisme dual ou les pratiques de fronts pionniers font place à un troisième processus assurant l'émergence des leaders, en l'occurrence les scissions politiques et la fragmentation territoriale que l'on peut observer à l'échelle plus étroite du quartier de Madina-Gounass. La pratique de la dissidence politique prend place au sein d'un régime de communication où l'affrontement, le face-à-face est interdit par les lois du silence, l'évitement, l'esthétique du mensonge (Gilsenan 1977) tandis que la relation indirecte permet la prolifération de la rumeur (Blundo 1998, Dahou 2004 : 125, Legros 2004 : 62), ce qui donne tout pouvoir au Tiers ou au médiateur. L'accusation de corruption est en effet le rituel inaugural d'une pratique de dissidence comme l'atteste l'analyse d'une dizaine de « carrières morales » de délégués de quartier en 1986, dont plusieurs de Madina Gounass. Car c'est la réputation de médiateur dans le présent, où même parmi les ascendants, qui est le gage du succès politique. Un délégué ne se vante-t-il pas d'avoir pu régler jusqu'à onze « bagarres » dont trois, réglées par les « notables », ont permis d'éviter que le conflit ne « sorte des mains » des gens du quartier et aille devant la police (Schmitz 2000).

Dans cette configuration, les seules solutions sont soit l'exil, soit la scission entre deux tendances qui prévaut lorsque l'espace est saturé : on sépare les comités d'un même quartier entraînant les fameux équipements... Mais, dans la mesure où les contours des circonscriptions sont toujours modifiables, le jeu des scissions démultiplie les tendances qui ne sont plus limitées à deux ou à quatre comme à Madina Gounass autour des années 1970 donnant lieu à des classifications à la Borges : chef du quartier Madina Gounass, 2b mais aussi 2c, 2cbis... donnant lieu à un émiettement complet de l'autorité politique comme on peut le remarquer dans le quartier Madina Gounass (carte 2). A cette fragmentation politique correspond une mutation du statut de l'entrepreneur politique qui devient courtier de la

migration dans les années 1990. Car dorénavant les chefs de quartiers auto-proclamés sont au centre des transactions foncières des migrants internationaux et deviennent leur courtier à un triple titre : étant les mieux informés, ce sont eux qui sont les vendeurs les plus fréquents et même les gestionnaires des biens lorsque le migrant repart (Tall 1994 : 144). Leur pouvoir provient également de l'effacement de l'écrit dans les pratiques d'appropriation du foncier : ce ne sont plus les titres mais la construction même qui vaut titre.

On retrouve les mêmes phénomènes dans la ville de Nouakchott en Mauritanie, décrits par où se multiplient les fronts d'occupation illégale, la construction étant le principal moyen d'acquérir un terrain pour ceux qui ont de l'argent. L'ordonnance de 1983 régissant le domaine foncier de l'État ne fait qu'étendre la pratique de la construction illégale s'appuyant sur des permis provisoires d'occupation délivrés par les responsables de quartiers (*hakem*) et la direction des domaines. Aussi bien les *hakem* qu'une catégorie de courtiers, qui s'intercalent entre la direction des domaines et les particuliers, multiplient les permis, ce qui aboutit à des attributions doubles ou triples de la même parcelle. Ces pratiques ont deux effets pervers. D'une part, dévaluant l'enregistrement, c'est alors la construction effective qui atteste de la propriété, provoquant une course à la construction et des démolitions, selon des rapports de force fluctuants. D'autre part, les *hakem* et les quartiers sont amenés à lotir des terrains inconstructibles – sols salés, risques d'inondation – comme c'est le cas pour le Hakem du Ve arrondissement de Nouakchott (Choplin 2006 : 80).

Les Soninké, hier encore marginaux car migrant en France, se muent en véritables investisseurs fonciers monopolisant les transactions dans les quartiers du Sud et de l'Ouest de Nouakchott, le IVe arrondissement (Sebkha) et le Ve, celui d'el Mina, qui progressivement se peuplent exclusivement de populations noires – Négro-mauritaniens et immigrants –, les Bidan préférant les quartiers du Nord et de l'Est. En effet, bien que les « Négro-mauritaniens »³⁴ qui habitaient ces deux quartiers considèrent les immigrants installés à Nouakchott non comme des frères mais comme des étrangers, la stigmatisation subie par ceux-ci est moindre dans ce type de « quartier refuge » que celle qu'ils auraient à affronter de la part des Bidan (Ba et Choplin 2005 : 35). S'opère alors une « fusion » des victimes dans une unité englobante

³⁴ Ce qualificatif a été inventé par les auteurs du manifeste du « Négro-mauritanien opprimé », des militants principalement Haalplaaren qui se réfèrent au renversement du stigmaté opéré par le mouvement culturel de la négritude du Paris des années 1930, échappant au déni d'islam connoté par la couleur « noire ». Sur ces questions voir Schmitz 2006.

définie par le regard de l'Autre (Wacquant 2005 : 19). Ainsi, les Soninké occupent-ils un espace tiers³⁵, décalé par rapport aux Bidan et aux Noirs.

Mais leur succès ne s'explique pas seulement par des raisons économiques. Il est dû également à leur place d'élément neutre dans l'affrontement larvé existant entre les Bidan au pouvoir et la première minorité, celle des Haalpulaaren du fleuve Sénégal, depuis la fin des années 1980. Le conflit éclata au grand jour lors des événements de 1989 dont ils furent les principales victimes ainsi que leurs parents proches, les Fulbe. Or c'est justement à partir de 1989 que les Soninké transfèrent leurs activités immobilières de Dakar à Nouakchott, les déplacements étant rendus plus difficiles à cause des tensions entre le Sénégal et la Mauritanie.

Dakar, spéculations immobilières et paradoxes de la « bonne gouvernance »

Aujourd'hui, à Dakar, malgré la création des communes d'arrondissement par les lois de décentralisation de 1996 et l'alternance de 2000, force est de constater que les mêmes phénomènes de factionnalisme perdurent et même s'aggravent. Au delà de l'affrontement du regroupement de partis formé autour du PDS – la CAP 21 – et celui constitué autour du PS – le CPC –, on retrouve le jeu de l'opposition factionnelle dualiste des tendances A et B au sein de la coalition qui s'est imposée à Pikine, la CAP 21 (Legros 2004 : 63). Mais de nouveaux acteurs liés à la mondialisation, les ONG viennent perturber la double pyramide décrite plus haut et modifient radicalement l'arène politique locale. Par la disproportion des financements mis en jeux, les nouveaux conflits opposent les élus et les responsables d'associations suspectés de se métamorphoser en politiciens intéressés d'abord par la captation de la rente du développement fournie par l'aide internationale et les ONG, une rente qui devient la principale ressource de l'action publique dans un contexte de pénurie et de retrait de l'État (Legros 2004 : 75). Et, en effet, de nombreux entrepreneurs politiques s'avèrent être d'anciens « courtiers du développement » issus du milieu associatif (68). Après la création des communes d'arrondissement par les lois de décentralisation de 1996, la nouvelle arène politique oppose les élus et les responsables d'associations.

³⁵ On retrouve cette antériorité et cette position tierce chez des Twaregs du Sud algériens - anciens réfugiés des conflits du Sahel qui ont duré jusqu'en 1998 (Tamanrasset) – lesquels cèdent leur parcelles ou leurs maisons ou les louent aux Maliens (Spiga 2005 : 96-98).

Conclusion

La description de ces figures de chefs de compagnie de pêche, de notables urbains, enfin d'entrepreneurs cosmopolites de l'immobilier, met en évidence une transformation progressive et néanmoins radicale du complexe du tuteur (*njatigi*). La liaison ancienne entre activités commerciales et hébergement ou logement perdure lors de l'installation en ville tant qu'elle peut s'articuler à la maîtrise des réseaux assurant les transferts informels de l'argent des migrants internationaux. Mais, à partir du moment où l'argent des migrants s'investit non plus dans les activités commerciales mais dans le foncier urbain, on assiste à une remise en cause de la dette communautaire qui est au fondement de la grande famille sahélienne. Cette déliaison permet alors l'émergence de nouvelles configurations aussi bien au niveau local – femmes chefs de familles en ville – que transnational – réseaux d'affins assurant les transferts d'argent.

Ces processus de transnationalisation aboutissent à un double paradoxe dans la relation entre urbanité et ruralité.

Premièrement, les transferts d'argent vers les zones rurales de départ, contribuent à la création d'une rente migratoire qui, jouant le rôle d'un mécanisme d'assurance, est à l'origine d'un phénomène d'aléa moral c'est-à-dire de baisse de la production et de l'efficacité productive des ménages bénéficiaires (Gubert 1999). Ainsi, l'économie morale de la dette communautaire et de l'honneur familial qui assure les transferts d'argent en retour, entraîne une déqualification du travail agricole et augmente la pression au départ, inversant le sens du « local » : la présence au village, ou dans une moindre mesure en ville, tend à devenir une présence par défaut attestant de l'échec d'une migration antérieure ou de l'incapacité à l'initier. Cette observation actuelle ne fait que traduire la loi d'airain d'une nouvelle hiérarchie sociale ordonnée à la date d'entrée de chaque groupe dans les filières de migrations assurant les différentiels de revenus et de niveaux de vie les plus importants. La promotion ainsi obtenue, l'est au prix d'une « dévaluation » (Bourdieu 2002) drastique des compétences, des diplômes et donc des personnes dans le pays d'immigration : un comptable au Sénégal peut être employé aux USA dans une entreprise de nettoyage.

En second lieu, l'investissement des remises des migrants internationaux dans le foncier urbain initié par les Soninkés des trois frontières à Dakar puis à Nouakchott en Mauritanie, à partir des années 1990 (Choplin 2006), a été un tel succès qu'il a été suivi par

les Mourides (Tall 1994, 2002) et encouragé par l'État sénégalais (Schmitz 2005).

Or, revers de la médaille, la création d'une rente immobilière dans la rente migratoire est à l'origine du chaos urbain qui règne à Dakar depuis 2005, les infrastructures ne suivant pas. Cela révèle l'ancienneté de la dérégulation de la gestion du foncier urbain due à une multitude de facteurs : surpolitisation de la gestion locale (eau...), de l'accès au foncier – la ponction sur la rente immobilière étant un élément central de l'économie morale du clientélisme de la classe politique –, émergence « d'entrepreneurs de la frontière », situés dans les « zones interstitielles » résultant de tensions entre groupes, affaiblissement de la gestion publique des infrastructures de la ville par les politiques de « bonne gouvernance » et d'*empowerment* des groupes marginaux (femmes, jeunes) promues par les organisations internationales et les ONG (Legros 2004). Dakar offre un exemple privilégié du « paradoxe de l'aide » conditionnée à la « bonne gouvernance » qui au lieu de favoriser l'appropriation du développement, engendre une compétition en vue de la capture de la rente du développement (Moss, Pettersson et van de Walle 2006). Le résultat est alors l'inverse de l'objectif recherché, la fragilisation des administrations publiques et des États.

Bibliographie

Ba, Cheikh Oumar

1995 « Un exemple de l'essoufflement de l'immigration sénégalaise : les Sénégalais du Cameroun », *Mondes en Développement* T. 23, 91 : 31-44.

Ba, Cheikh Oumar & Choplin, Armelle

2005 « Tenter l'aventure par la Mauritanie : migrations transsahariennes et recompositions urbaines », *Autrepart*, 36 : 21-42.

Bayart, Jean-François

2004 *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard.

Bredeloup, Sylvie

1994 « L'aventure contemporaine des diamantaires sénégalais », *Politique africaine*, 56 : 77-93.

1995 « Les diamantaires de la vallée du Sénégal », in S. Ellis et Y.-A. Faure, eds, *entreprises et entrepreneurs africains* », Paris, Karthala-ORSTOM : 219-227.

1997 « Migrants et politiciens à Ouro Sogui (moyenne vallée du fleuve Sénégal) : pour quelle dynamique urbaine ? », in M. Bertrand et A. Dubresson, eds, *Petites et moyennes villes d'Afrique noire*, Paris, Karthala : 279-304.

Chauveau, Jean-Pierre, Jacob, Jean-Pierre & Le Meur, Pierre-Yves

2004 « L'organisation de la mobilité dans les sociétés rurales du Sud », numéro spécial « Gouverner les hommes et les ressources. Dynamiques de la frontière interne », *Autrepart*, 30 : 3-23.

Choplin, Armelle

2006 « Le foncier urbain en Afrique : entre informel et rationnel, l'exemple de Nouakchott (Mauritanie) », *Annales de Géographie*, 647 : 69-91.

Coquery-Vidrovitch C., Goerg O., Mandé I., Rajaonah F. eds

2003 *Etre étranger et migrant en Afrique au XXe siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion*, Paris, L'Harmattan (Vol. I: *Politiques migratoires et construction des identités* ; Vol. II : *Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs*).

Coulon, Christian,

2000 « La tradition démocratique au Sénégal : histoire d'un mythe », in C. Jaffrelot (dir.), *Démocraties d'ailleurs. Démocraties et démocratisation hors d'Occident*, Paris, Karthala : 67-91.

Faist, Thomas

1997 « The crucial Meso-level », in T. Hammar *et al.* *International Migration, Immobility and Development. Multidisciplinary Perspectives*, Oxford, Berg : 47-64.

1998 Transnational social spaces out of international migration : evolution, significance and future prospects, in *Archives européennes de Sociologie*, 2 : 213-247.

Geertz, Clifford.

2003 *Le Souk de Sefrou. Sur l'économie de bazar* (Trad. et pres. de D. Cefaï), Paris, Bouchene (1^{ère} ed. *Meaning and Order in Moroccan Society. Three Essays in Cultural Analysis*, 1979).

Gubert, Flore.

1999 “ La participation des Maliens de France au développement de la région de Kayes ”, in P. Bocquier et T. Diarra, eds *Population et société du Mali*, Paris, L'Harmattan : 104-119.

Kopytoff, Igor.

1987 “The Internal African Frontier : The Making of African Political Culture”, in I. Kopytoff, ed., *The African Frontier : The Reproduction of Traditional African Societies*, Bloomington-Indianapolis, Indiana University Press : 3-87.

Legros, Olivier

2003 *Le gouvernement des quartiers populaires. Production de l'espace et régulation politique dans les quartiers non réglementaires de Dakar (Sénégal) et de Tunis (Tunisie)*, Thèse de doctorat, université de Tours.

2004 « Les tendances du jeu politique à Yeumbeul (banlieue est de Dakar) depuis l'alternance », *Politique africaine*, 96 : 59-77.

Levi, Giovanni.

1989 *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIème siècle*, (Trad. M Aymard, Pres. J. Revel) Paris, Gallimard (« Bibliothèque des histoires »).

Levitt, Peggy

2001 *The Transnational Villagers*, Berkeley, University of California Press.

Manchuelle, François.

1997 *Willing migrants. Soninke labor diasporas, 1848-1960*, Athens, Ohio University Press; London, James Currey Publishers.

Marfaing, Laurence

2003 *Les Sénégalais en Allemagne. Quotidien et stratégies de retour*. Paris, Karthala.

Marfaing, L. et Wippel, S. eds.

2004 *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*, Paris - Karthala / Berlin-ZMO.

Moss, Todd, Pettersson, Gunilla & van de Walle, Nicolas,

2006 « An Aid-Institutions Paradox, A review Essay on Aid Dependency and State Building in Sub-Saharan Africa », Washington, Center for Global Development, Working Paper 74.

Rosental, Paul

1999 *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIXe siècle*. Paris, Éditions de l'EHESS.

2002 « Pour une analyse mésoscopique des migrations », *Annales de démographie historique*, 2 : 145-160.

Salem, Gérard

1992 « Crise urbaine et contrôle social à Pikine : bornes fontaines et clientélisme », *Politique africaine*, 45 : 21-38.

1998 *La santé dans la ville. Géographie d'un petit espace dense : Pikine (Sénégal)*, Paris, Karthala.

Sayad Abdelmalek

1999 *La double absence. Des illusions aux souffrances de l'immigré*. Préface de Pierre Bourdieu. Paris, Seuil.

Shack W. A. et Skinner E. P. eds

1979 *Strangers in Africa*, Berkeley, Los Angeles, London.

Schmitz, Jean

1994 “ Cités noires : les républiques villageoises du Fuuta Tooro (Vallée du fleuve Sénégal) ”, *Cahiers d'Études africaines*, XXXIV (1-3), 133-135 : 419-461.

2000a « Le souffle de la parenté. Mariage et transmission de la baraka chez les clercs musulmans de la vallée du Sénégal », *L'Homme*, 154-155, avr.-juil. : 241-278.

2000b “ L'élection divise : la politique au village dans la vallée du Sénégal ”, *Afrique contemporaine*, 194 : 34-46.

2005 « Le rôle des zones transnationales. Migration et négoce aux frontières de la Mauritanie, du Sénégal et du Mali », numéro spécial « Vues d'Afrique », *Esprit*, Août-septembre 2005 : 177-187.

Simmel, Georg

1950 « The Stranger », in K.H. Wolff (trad. et ed.) *The Sociology of Georg Simmel*, New York Free Press: 402-408.

1990 « Digressions sur l'étranger », in Y. Crafmeyer et I. Joseph eds, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier 1990.

Tall, S. M.

1998 “ Un instrument financier pour les commerçants et émigrés mourides de l’axe Dakar-New-York : Kara International Exchange ” in Harding L., Marfaing L., Sow M., eds., *Les opérateurs économiques et l’État au Sénégal*, Hambourg, LIT : 73-90.

2000 *Les investissements immobiliers à Dakar des émigrés sénégalais*, thèse de géographie, Université Louis Pasteur, Strasbourg.

2002 “L’émigration internationale sénégalaise d’hier à demain ”, in M.-C. Diop ed., *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala : 549-578.

Timera, Mahamet.

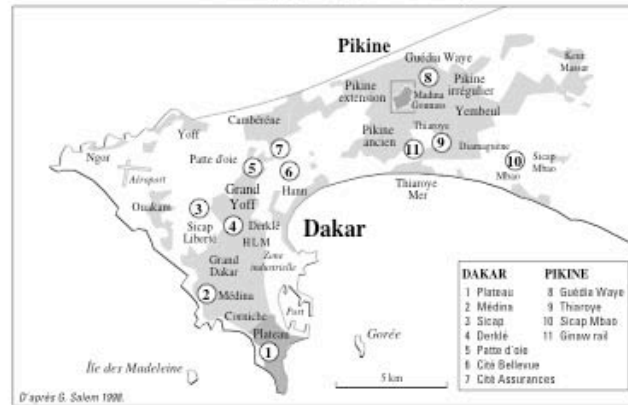
1996 “ Les Soninké en France. D’une histoire à l’autre ”, Paris, Karthala (“ Hommes et Sociétés ”).

2000 «*Hospitalité et hébergement dans un réseau migratoire local et international d’Afrique de l’ouest*» in Claire Lévy-Vroélant ed., *Logements de passage. Formes, normes, expériences*, Paris, Harmattan.

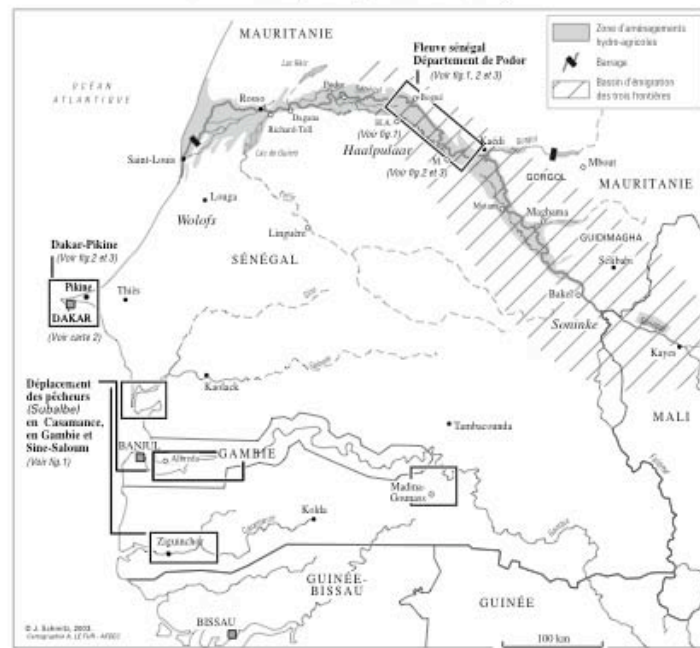
Wacquant, Loïc,

2005 « Les deux visages du ghetto. Construire un type sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, dec. 160 : 5-21.

Carte 2 - Dakar et Pikine : archipel résidentiel (fig. 2 et 3)
et mosaïque politique (Madina Gounass)



Carte 1 - La diaspora des gens du fleuve Sénégal



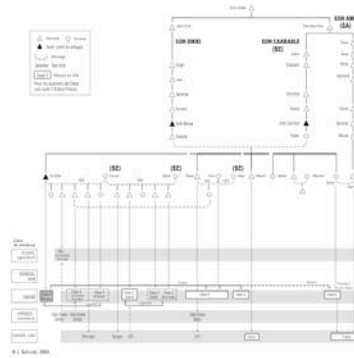


Fig. 2 - La diaspora des Pradis (Falle) chefs de village Sidi (village de Sotigal) :
 from de parent à Dakar et migration internationale

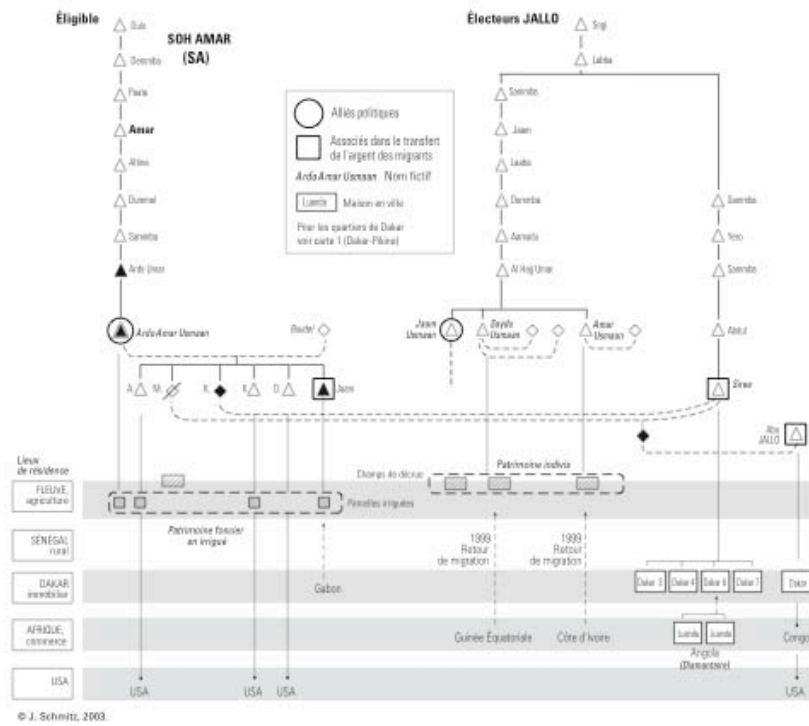


Fig. 3 - Le réseau d'affinité liant les Soh et les électeurs Jallo : culture irriguée, investissements immobiliers à Dakar et migration internationale